

MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA

Unité de Coordination des Projets C2D Santé(UCP C2D Santé)

Projet de Renforcement du Système de Santé(PRSS)

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

AON-03/PRSS/2015 :

ACQUISITION DE KITS DE MAINTENANCE POUR LES CREMM

1. L'Unité de Coordination des Projets C2D Santé (UCP Santé) du Ministère de la Santé et de la Lutte contre le Sida(MSLS) a obtenu des fonds au titre du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) passé entre la FRANCE et la COTE D'IVOIRE, afin de financer le Projet de Renforcement du Système de Santé ; et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'acquisition de kits de maintenance pour les Centres Régionaux des Equipements, du Matériel et de la Maintenance (CREMM).
2. L'UCP C2D Santé sollicite des offres sous pli fermé, pour la fourniture de kits de maintenance pour les CREMM. Le présent appel d'offres comporte trois (03) lots:

Lot N°	Désignations	Descriptions	Quantité	Objet	Cautionnement provisoire
1	Acquisition de kit biomédical	Kit biomédical	16	Acquisition de kits de maintenance pour les CREMM.	800 000 FCFA
2	Acquisition de kits de maintenance	Kit froid	16		1 700 000 FCFA
		Kit plomberie	16		
		Kit électricité	16		
		Kit menuiserie	24		
		Kit mécanique Auto	16		
3	Acquisition et installation de groupe électrogène	Groupes électrogènes	10		200 000 FCFA

3. La passation du marché sera conduite par Appel d'offres Ouvert tel que défini dans le Code des marchés publics à l'article 56, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le DAO auprès de l'UCP C2D Santé :

UCP C2D Santé, Abidjan Plateau, rue Thomasset, immeuble Saint Augustin, 6^{ème} étage (à 30 mètres de l'hôtel IBIS) Tél : 20 24 22 07 / 07 14 86 68, de 09h 00 mn à 12 h 00 mn et de 14 h 30 mn à 16 h 30 mn,

Voir : Mademoiselle DAHO Mariam, mail : dmariamoum@yahoo.fr.

5. Les soumissionnaires doivent produire les attestations de régularité fiscale et sociale et un cautionnement provisoire (pièces éliminatoires).
L'attestation de régularité fiscale (original ou copie certifiée conforme à l'original) n'est pas recevable si le délai de validité normal inscrit sur l'attestation a expiré à la date d'ouverture des plis ;
L'attestation de mise à jour (CNPS) (original ou copie certifiée conforme à l'original) n'est pas recevable si la validité de ladite pièce a expiré à la date d'ouverture des plis.
6. Les exigences en matière de qualification sont détaillées dans les Données Particulières d'Appel d'Offres (DPAO, section II).
7. Les candidats peuvent retirer le Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessous :

**UCP C2D Santé, Abidjan Plateau, rue Thomasset, immeuble Saint Augustin, 6^{ème} étage (à 30 mètres de l'hôtel IBIS), Tél : 20 24 22 07 / 07 14 86 68
voir Mademoiselle DAHO Mariam, mail : dmariamoum@yahoo.fr:**

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :

UCP C2D Santé, Abidjan Plateau, rue Thomasset, immeuble Saint Augustin, 6^{ème} étage, (à 30 mètres de l'hôtel IBIS, Tél : 20 24 22 07

au plus tard le 15 juillet 2015 à 10 heures 00 minutes.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres soumises par voie électronique ne seront pas acceptées.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après :

UCP C2D Santé, Abidjan Plateau, rue Thomasset, immeuble Saint Augustin, 6^{ème} étage, Tél : 20 24 22 07

Le 15 juillet 2015 à 10 heures 30 minutes.

Les offres doivent comprendre un cautionnement provisoire établi par une banque, un organisme financier ou un tiers agréé par le ministre chargé des finances d'un montant de

- **Lot 1 Acquisition de kit biomédical: 800 000 FCFA ;**
- **Lot 2 acquisitions de kit de maintenance : 1 700 000 FCFA ;**
- **Lot 3 Acquisition et installation de groupe électrogène : 200 000 FCFA.**

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de **90 jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

9. Dès la validation de la décision d'attribution du marché, l'Autorité contractante publiera dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics et par affichage dans ses locaux, la décision d'attribution et tiendra à la disposition des soumissionnaires le

rapport d'analyse de la Commission d'Ouverture des Plis et de Jugement des offres (COJO), ayant guidé ladite attribution à l'adresse ci-après :

**UNITE DE COORDINATION DES PROJETS SANTE(UCP C2D Santé) Abidjan
Plateau, rue Thomasset, immeuble Saint Augustin, 6^{ème} étage, Tél : 20 24 22 07
Personne à contacter : Mademoiselle DAHO Mariam, mail : dmariamoum@yahoo.fr**

10. Les marchés issus du présent Appel d'offres seront soumis aux formalités de timbres, d'enregistrement et de redevance de régularité (0,5% du montant Hors taxes aux frais des titulaires.
11. Le présent appel d'offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment au Décret N °2009-259 du 06 août 2009, portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application, tel que modifié par le Décret 2014- n°306 du 27 mai 2014 modifiant le décret n°2009-259 du 06 août 2009 portant Code des marchés publics; ainsi qu'aux Directives pour la passation des marchés financés par l'Agence Française de Développement (AFD) dans les pays étrangers de mars 2013.